



Ohey, le 13 mars 2020

Objet : Coronavirus covid-19 : mesures prises par la Commune d'Ohey

Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,
Chers Parents d'élèves,

A la fin de l'année dernière, un nouveau coronavirus (Covid-19) est apparu dans la région de Wuhan en Chine. Depuis lors, le virus s'est propagé dans d'autres pays, notamment en Europe. Les autorités sanitaires belges et le secteur de la santé tout entier sont extrêmement vigilants et mettent tous les moyens en œuvre pour protéger la santé de tous.

En raison de l'évolution générale de cette pandémie, des mesures de prévention ont été prises par le Gouvernement fédéral ce 12 mars 2020. Celles-ci vont dans le sens de celles déjà prises auparavant au niveau de notre Commune. L'objectif de ces mesures est de limiter la vitesse de transmission du virus, en limitant au maximum les contacts non indispensables.

C'est ainsi que l'ensemble des réunions et des rassemblements dans les bâtiments communaux sont postposés **après la date du 3 avril 2020**.

Il en est de même de toutes les manifestations et événements, peu importe leur taille et leur caractère public ou privé.

Les organisateurs de ces manifestations ont été avertis de ces mesures.

L'Administration communale, le CPAS et son service d'aide à domicile ainsi que celui des titres-services, la crèche et nos écoles restent ouverts. Nous faisons cependant appel à votre sens civique pour adopter une attitude solidaire et responsable afin de contribuer à la continuité de nos services et au bon fonctionnement de nos activités professionnelles et scolaires dans ce contexte particulier.

Ainsi, dans toute la mesure du possible, nous vous demandons de postposer les sollicitations directes de nos services administratifs qui ne sont pas urgentes et de privilégier les contacts par téléphone et/ou par mail. Les citoyens qui doivent néanmoins se rendre impérativement à la Commune ou au CPAS seront reçus dans un local spécialement aménagé et dans lequel du savon sera mis à votre disposition.

Au niveau des écoles, les leçons sont suspendues. Les directions d'école communiqueront aux parents les détails de cette mesure dès qu'ils en auront connaissance.

Il sera néanmoins organisé une garde d'enfant au moins pour les enfants du personnel médical et de soins de santé et des départements d'autorité (sécurité publique). Pour les enfants dont il n'est pas possible d'assurer une garde autre que par les personnes âgées, les parents pourront aussi trouver une solution dans les écoles.

Place Roi Baudouin, 80 | 5350 Ohey

Tel : 085/ 61 12 31 | Fax : 085/ 61 31 28

www.ohhey.be

Nous vous demandons de veiller au respect **strict** de la consigne pour les parents et grands-parents de ne pas entrer dans les bâtiments scolaires. Pour rappel aussi, les enfants malades doivent être gardés à la maison. Nous vous demandons ici aussi d'éviter les sollicitations directes non urgentes du personnel enseignant et de privilégier les contacts par mail et téléphone.

Nous sommes nombreux à pouvoir résister à ce virus mais il est de notre responsabilité collective d'adopter un comportement civique pour protéger les plus vulnérables. La distanciation sociale doit permettre de protéger les plus fragiles tout en préservant la vie sociale, commerciale et économique de notre région.

Aussi, nous invitons chacun à appliquer les quelques mesures d'hygiène suivantes :

1. Restez à la maison si vous êtes malade et contacter par téléphone votre médecin traitant
2. Lavez-vous les mains régulièrement à l'eau et au savon
3. Eternuez et mouchez-vous dans un mouchoir en papier. N'utilisez chaque mouchoir qu'une seule fois et jetez-le ensuite dans une poubelle fermée.
4. Vous n'avez pas de mouchoir en papier ? Eternuez ou tousez dans le creux de votre coude.

Vous contribuerez aussi à ralentir la propagation du virus en suivant ces quelques conseils :

1. Evitez de serrer la main ou d'embrasser votre interlocuteur.
2. Accordez une attention toute particulière aux personnes considérées à risques, comme les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes diabétiques, présentant des maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales, les enfants jusque 6 mois, les femmes enceintes, les personnes dont le système immunitaire est affaibli.
3. Les enfants ne font pas partie de ces groupes de personnes à risques mais peuvent facilement transmettre le virus. Il est donc préférable d'éviter les contacts entre enfants et personnes âgées.
4. Evitez les contacts avec les personnes visiblement malades.

Nous sommes bien conscients des désagréments, des difficultés et des questions légitimes qu'occasionne cette situation. Nous vous remercions d'avance pour votre bonne compréhension et pour votre collaboration face aux mesures collectives prises et face aux recommandations individuelles qui vous sont faites.

Nous vous tiendrons informés si de nouvelles mesures devaient être prises en fonction de l'évolution de la situation. Pour toute question complémentaire, nous vous invitons à surfer sur <https://www.info-coronavirus.be/fr/> ou à appeler le **0800/14.689**.

M. Christophe Gilon
Bourgmestre



Annexe : Communiqué de Madame la première Ministre, Sophie Wilmès du 13 mars 2020